



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique des transports urbains

Question au Gouvernement n° 585

Texte de la question

TRANSPORTS PUBLICS EN ÎLE-DE-FRANCE

M. le président. La parole est à M. Daniel Goldberg, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.
M. Daniel Goldberg. Monsieur le Premier ministre, l'amélioration des transports collectifs, en qualité et en quantité, avec des tarifs accessibles à tous, est une demande légitime de millions de nos concitoyens, surtout dans les quartiers populaires, où moins d'un ménage sur deux possède un véhicule.

La hausse du prix de l'énergie devrait vous garder de toute tentation d'utiliser les difficultés bien réelles des Français à des fins polémiques. Ce n'est pas l'exemple que vient de donner le Président de la République concernant le RER A : en pratiquant une simple imposition des mains, il a prétendu avoir réglé le problème ! *(Rires sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche. - Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Depuis six ans, votre majorité porte une lourde responsabilité dans le désengagement de l'État. Depuis 2002, vous avez abandonné les transports publics en Île-de-France, en diminuant de 48 % les moyens que vous y consacrez et en ne respectant pas la parole donnée sur des projets pourtant essentiels. *(Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Nouveau Centre. - Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.)* Votre manœuvre est claire : il s'agit de vous défausser de pans entiers de vos responsabilités sur les collectivités locales, sans leur donner les moyens de les assumer. Les Français ayant choisi de confier majoritairement à la gauche la gestion de ces collectivités, le prochain épisode consistera sûrement à utiliser les difficultés des usagers comme argument électoral.

Au moment où vos promesses du Grenelle de l'environnement se réduisent déjà de moitié et où vous ne faites que communiquer sur le désenclavement des quartiers de banlieue, il est temps de répondre aux élus de tous bords qui sont prêts à s'engager au-delà de leurs responsabilités, à condition que l'État soit lui aussi à la hauteur des enjeux. Le président de la région Île-de-France vient ainsi de proposer un projet ambitieux et nécessaire pour les dix années à venir. *(Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Ce projet de 17 milliards d'euros a déjà reçu le soutien de Paris et de cinq conseils généraux.

Ma question est simple, monsieur le Premier ministre : l'État est-il prêt à parler vrai et à s'engager fermement à leurs côtés ? Si oui, à quelle hauteur ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.)*

M. le président. La parole est à M. Christian Blanc, secrétaire d'État chargé du développement de la région capitale.

M. Christian Blanc, *secrétaire d'État chargé du développement de la région capitale*. Monsieur Goldberg, nous partageons votre souci : l'État ne peut laisser la situation des transports en Île-de-France se dégrader. La saturation de certaines parties du réseau est une évidence pour tous ceux qui l'utilisent quotidiennement.

M. Roland Muzeau. Sur la ligne 13 en particulier !

M. le secrétaire d'État chargé du développement de la région capitale. Dans ma carrière, j'ai déjà eu l'occasion de connaître de ces questions : je comprends donc leurs préoccupations. De plus, l'évolution du prix des carburants rend le transport public prioritaire en milieu urbain et appelle des décisions urgentes.

Toutefois, il faut dans le même temps préparer l'avenir. C'est le sens de la mission que m'ont confiée le

Président de la République et le Premier ministre sur le développement de la région capitale. Il est important que la région parisienne développe ses potentiels et ses atouts,...

M. Bruno Le Roux. Et ses transports ?

M. le secrétaire d'État chargé du développement de la région capitale. ...et puisse être une ville-monde au même titre que d'autres grandes métropoles, comme, près de chez nous, Londres, ou, un peu plus loin, New York, sans parler des villes d'Asie. C'est une nécessité économique. D'ici à la fin de l'année, j'aurai l'occasion, je l'espère - par exemple en réponse à une question -, de vous reparler de ces deux moteurs essentiels que sont pour l'Île-de-France le nord de la région, entre les gares du Nord et de l'Est et l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle - totalement oublié depuis des années, en dépit de son importance économique -, et le sud, qui, avec le plateau de Saclay, en jachère depuis quinze à vingt ans, possède un potentiel considérable.

M. Jean-Patrick Gille et M. Jean-Louis Gagnaire. Combien pour les transports ?

M. Bruno Le Roux. Cela ne sert à rien de poser des questions, nous n'avons pas de réponses !

M. le secrétaire d'État chargé du développement de la région capitale. Sur tout cela, le Gouvernement vous fera des propositions d'ici la fin de l'année.

M. Bruno Le Roux. Quel engagement !

M. le président. Merci de conclure, monsieur le secrétaire d'État.

M. le secrétaire d'État chargé du développement de la région capitale. Une décision stratégique doit être prise. Ensuite, je le répète, mesdames et messieurs les députés, des mesures structurelles concernant les transports en commun vous seront proposées. (*" Combien ? " sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.*)

Dans l'immédiat, en ce qui concerne le RER A, la meilleure solution est d'accélérer le remplacement des rames actuelles par des rames à double niveau, qui permettront d'accroître rapidement sa capacité de 30 %.

(*Applaudissements sur les bancs du groupe Nouveau Centre.*)

Données clés

Auteur : [M. Daniel Goldberg](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (3^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 585

Rubrique : Transports urbains

Ministère interrogé : Développement de la région capitale

Ministère attributaire : Développement de la région capitale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 juin 2008

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 4 juin 2008